



## Ma vie de couple

### **J'ai le droit de vivre en couple :**

- Je peux choisir avec qui je veux être en couple.
- J'ai le droit d'aimer un homme ou une femme.
- J'ai le droit de choisir ma contraception.

La contraception ça veut dire choisir de ne pas avoir de bébé.

- J'ai le droit de partir en vacances en couple.
- J'ai le droit d'être en couple là où je vis :
  - en foyer,
  - en appartement,
  - en famille.
- Mon logement doit être adapté pour vivre à deux. Par exemple, j'ai le droit d'avoir :
  - une petite cuisine,
  - un lit pour deux personnes.
- Ma vie de couple doit être respectée.

### **J'ai le droit de me pacser, de me marier, de divorcer :**

- Je dois seulement informer mon tuteur.

### **Si mes parents ou mon tuteur ne sont pas d'accord :**

- Je fais une demande au juge des tutelles.

### **Si les professionnels du foyer ou du service ne sont pas d'accord :**

- Je peux demander de l'aide au comité d'éthique.